



APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE DE CRÉATION ARTISTIQUE EN LABORATOIRE SENSIBILISATION À L'ART CONTEMPORAIN

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

L'université de Franche-Comté souhaite être un lieu de rencontres et d'expérimentations culturelles. Via le Service sciences arts et culture, elle pilote différentes actions à destination d'un public large : étudiants, grand public et scolaires. Expositions, événements de vulgarisation scientifique, résidences d'artistes, rencontres, animations et ateliers sont autant d'outils et de dispositifs pour permettre à chacun de s'enrichir tout en exerçant un regard critique et de participer ainsi à l'évolution de nos sociétés.

SPÉCIFICITÉS DE LA RÉSIDENCE

L'université accueille des artistes en résidence, en lien avec la vie des laboratoires et les travaux de recherche qui y sont menés.

En 2022-2023, l'université propose à un artiste de travailler en collaboration avec des chercheurs du **laboratoire Chrono-environnement**.

Cette unité de recherche transdisciplinaire reconnue au niveau international rassemble toutes les compétences nécessaires pour comprendre les interactions actuelles et passées entre les sociétés humaines et l'environnement pour prévoir et prévenir les conséquences d'un changement global. Le laboratoire articule ainsi trois thématiques de recherche :

- **fonctionnement de la biogéosphère**

> comprendre les interactions biosphère-géosphère et élucider les règles de fonctionnement des écosystèmes aquatiques, terrestres et géosphériques.

- **écosystèmes, contaminants, santé**

> utiliser des approches environnementales pour étudier la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes

- **sociétés et environnements du passé**

> étudier l'évolution du climat, les interactions sociétés-environnements et l'impact des sociétés sur les territoires.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU PUBLIC ÉTUDIANT ET DU GRAND PUBLIC

La résidence est l'occasion pour l'université de sensibiliser les étudiants et le grand public à l'art contemporain et aux différentes démarches de création artistique.

Dans la continuité du travail de création, l'artiste est invité à participer à une action en lien avec des enseignants-chercheurs et des étudiants pour développer un projet de découverte et de pratique artistique. Les objectifs et la restitution du projet sont construits avec les enseignants-chercheurs qui le coordonnent. L'action peut prendre des formes variées en fonction de la démarche personnelle de l'artiste.

Un second temps de rencontre est programmé, avec le laboratoire, pour présenter le travail réalisé durant la résidence et le processus de création au grand public. Cette restitution pourra prendre des formes diverses, l'artiste est invité à faire des propositions permettant de valoriser sa résidence.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Calendrier prévisionnel

À préciser avec l'artiste et le laboratoire

- Entre novembre 2022 et juin 2023 : résidence en laboratoire
- Entre janvier et mars 2023 : action avec les étudiants - 21 heures à répartir avec l'équipe pédagogique - et restitution du projet
- Mai-juin 2023 : présentation du travail en résidence et rencontre avec le public

Dotations

- Résidence et création

Le budget alloué pour la création est de 4 500 € TTC. Cette somme doit couvrir l'intégralité des dépenses (production, frais de déplacement, repas et droits d'auteur). L'hébergement est pris en charge par l'université de Franche-Comté.

- Sensibilisation

Le budget alloué pour la sensibilisation est de 2 000 € TTC. Cette somme couvre 21 heures d'intervention auprès des étudiants, ainsi que le matériel nécessaire à la réalisation du projet, et 2 heures de rencontre avec le grand public.

Propriété de l'œuvre

L'œuvre réalisée reste la propriété de l'artiste. Les droits d'exploitation de l'œuvre sont cédés à l'université de Franche-Comté durant le temps de sa présentation. Une convention est signée entre l'artiste et l'université de Franche-Comté.

SÉLECTION

L'artiste est sélectionné-e par un jury constitué de professionnel·le·s des arts et du domaine culturel ainsi que par les membres du laboratoire Chrono-environnement souhaitant s'investir dans le projet de résidence.

Critères

- être un artiste professionnel possédant un numéro SIRET et pouvant facturer des prestations, des honoraires ou des droits d'auteurs
- être résident en France
- avoir terminé ses études et développer une pratique artistique personnelle
- exigence et originalité de la démarche

- capacité à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain auprès des étudiants et du grand public
- curiosité et intérêt pour les sciences.

Documents requis

Le dossier, au format PDF de 10 Mo maximum, devra être entièrement transmis par courriel (liens de téléchargement périssables non acceptés). Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- un curriculum vitæ
- une note d'intention (1 page maximum)
- un portfolio présentant 10 à 20 images numériques de vos réalisations et autres liens vers des documents audiovisuels si nécessaire

Calendrier de sélection

Date limite de réception des dossiers de candidature : lundi 3 octobre 2022

Date du jury de sélection :

mi-octobre 2022

Envoi du dossier

Service sciences, arts et culture, université de Franche-Comté :
sciences-arts-culture@univ-fcomte.fr

Objet du mail :

NOM Prénom – Candidature résidence laboratoire
Vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Merci de vérifier que votre dossier est complet avant envoi.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SERVICE SCIENCES ARTS ET CULTURE

Maison des étudiants

36 A avenue de l'Observatoire

25000 Besançon

www.univ-fcomte.fr (rubrique culture et sciences)

UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ